

Troyes Champagne Métropole

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 JANVIER 2017

Date de convocation et d'affichage : 13 janvier 2017

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 H 30.

Étaient présents :

Mmes AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BERTAIL Sibylle, BETTINGER Sylvianne, BOUCHOT Chantal, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, Odile FINET, FRAENKEL-LOCHARD Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT COURONNE Isabelle, LE CORRE Marie-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MARIE Sylvie, MICHEL Sophie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUERIN Françoise, RABAT ARTAUX Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTA Colette, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT MARS Véronique, SEBBARI Samira, SIMON Véronique, THOMAS Christine, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DEMOISSON Daniel, DENIS Valéry, DEON Philippe, DRAGON Jean-Luc, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GABRIEL Martin, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GANTELET Bruno, GATOUILLET Marcel, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONVALVES José, GRIENENBERGER Daniel, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, MOUILLEFARINE Jean-Claude, PARIGAUX Jean-Louis, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SPILMANN Marcel, SUBTIL Bruno, THIBAUT Christian, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VETTER Claude, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel

Sont excusés et ont donné pouvoir : Jean-Marie BAILLY à Marc BRET, Yves REHN à Jacques RIGAUD, Dimitri SYDOR à Olivier GIRARDIN

Absent : Gérard MENUUEL

Excusés : Marie GRAFTEAUX PAILLARD, Marie-France JOLLIOT, Jérémy ZWALD

Représentés : Pascal DESROUSSEAUX par Nicole BARD, David GARNERIN par Isabelle COLLIN, Jean-Marie KISSERLI par Jean-Michel NIGOND, Michelle MALARMEY par Jacky MARMILLON, Sandrine URBAIN par Jean-Claude ISSELIN, Robert VAN DE WALLE par Philippe DESBUQUOIS,

Le Conseil Communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL-LOCHART

DELIBERATION N°14	Troyes Habitat – Désignation des représentants de Troyes Champagne Métropole
RAPPORTEUR	Marc SEBEYRAN

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
129	129	129			3

A l'unanimité, le rapport est adopté.

24 JAN. 2017
Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le représentant de l'Etat le / Affichée le
24 janvier 2017 / 25 janvier 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Alain BENEDETTI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER 2017

OPAH TROYES HABITAT - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Exposé :

Le conseil communautaire a approuvé le rattachement de l'OPAH Troyes Habitat au Grand Troyes, et désormais à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole. Le nombre de membres du conseil d'administration de l'OPH intercommunal a été fixé à 23.

L'article R.421-5 du code de la construction et de l'habitation dispose que lorsque l'effectif des membres ayant voix délibérative est fixé à vingt-trois, ils sont ainsi répartis :

1° **Treize sont les représentants de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale de rattachement désignés par son organe délibérant, dont six en son sein**, les autres représentants, qui ne sont pas des élus de la collectivité ou de l'établissement public de rattachement, étant choisis en qualité de personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales. Deux des personnalités qualifiées ont la qualité d'élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'office, autre que celle ou celui de rattachement ;

2° Un membre est désigné par la ou les caisses d'allocations familiales du département du siège de l'office ;

3° Un membre est désigné par l'union départementale des associations familiales du département du siège de l'office ;

4° Un membre est désigné par les associés des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction dans le département du siège ;

5° Deux membres sont désignés par les organisations syndicales de salariés les plus représentatives dans le département du siège ;

6° Un membre représente les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées ;

7° Quatre membres sont les représentants des locataires.

Il convient donc d'élire 13 représentants dont 6 au sein du conseil communautaire, 5 personnes qualifiées non élus et 2 personnes qualifiées ayant le statut d'élu en dehors des conseillers communautaires.

Décision :

Au bénéfice de ces informations et après appel des candidatures, je vous propose de :

- **PROCEDER à l'élection des 6 conseillers communautaire représentant Troyes Champagne Métropole au sein du conseil d'administration de Troyes Habitat ;**
- **PROCEDER à l'élection des 5 personnes qualifiées n'ayant aucun mandat électif à la communauté d'agglomération et dans les communes qui la composent ;**
- **PROCEDER à l'élection des 2 personnes qualifiées disposant d'un mandat électif en dehors du conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole**

TROYES HABITAT

	Nom	Prénom	Qualité
1	BERTAIL	Sibylle	Représentant au conseil d'administration
2	CHEVALIER	Bertrand	Représentant au conseil d'administration
3	ROUVRE	Annie	Représentant au conseil d'administration
4	PEUCHERET	Alain	Représentant au conseil d'administration
5	GIRARDIN	Olivier	Représentant au conseil d'administration
6	GONCALVES	José	Représentant au conseil d'administration

1	CONTANT	Philippe	Personnalité qualifiée
2	GRADELET	Claude	Personnalité qualifiée
3	HOMEHR	Claude	Personnalité qualifiée
4	LAFILLE	Jacky	Personnalité qualifiée
5	RAPINAT	Joël	Personnalité qualifiée

1	GRANDPIERRE	Elisabeth	Personnalité qualifiée disposant d'un mandat électif en plus du conseil communautaire de TCM
2	THOMAS	Christine	Personnalité qualifiée disposant d'un mandat électif en plus du conseil communautaire de TCM